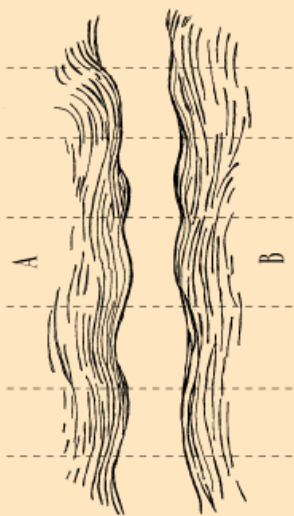


Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Marcen de SOUZA,
« Hypogrammes saussuriens :
relations possibles avec le concept
d'analogie »

Communication donnée dans la session de Daniele Gambarara,
Construction du CLG, au colloque **Le Cours de
Linguistique Générale, 1916-2016.
L'émergence**, Genève, 9-13 janvier 2017.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session de Daniele Gambarara,

Construction du CLG :

<https://www.clg2016.org/geneve/programme/session-11/index.html>



Hypogrammes saussuriens : relations possibles avec le concept d'analogie

Marcen de Souza¹
Université Fédérale d'Uberlândia, Brésil
marcensouza@hotmail.com

*L'analogie était une catégorie très utilisée par la linguistique historique.*²
(Sanders 2004:34)

RÉSUMÉ : Depuis ses premières publications, dans les années 1960, la production saussurienne sur les anagrammes (1906-1909) a été comparée au Cours de Linguistique Générale, ou CLG, publié en 1916 et à d'autres manuscrits saussuriens. Dans la perspective de cette comparaison, l'objectif de cet article est d'analyser deux concepts abordés dans ces productions, en vue de caractériser leurs similitudes : d'une part, celui de l'analogie basé sur les Trois Conférences de 1891 et sur le CLG ; d'autre part, l'hypogramme, fondé sur la production des anagrammes. Nous verrons que, même si ces concepts sont insérés dans des productions distinctes, avec des points de vue différents, ils ne laissent pas de présenter plus de ressemblances que d'oppositions.

Mots-clés : Anagrammes. Cours de Linguistique Générale. Analogie. Hypogramme.

Introduction

Ce travail a d'abord surgi des analyses développées par Souza (2012), qui nous ont permis d'entrevoir plusieurs points de contact entre la production saussurienne sur les anagrammes et le Cours de Linguistique Générale (1916)³. L'un des points de convergence a été défini par Starobinski (1971)⁴, lorsqu'il a considéré qu'il y avait prédominance d'un biais synchronique dans la production des anagrammes (1906-1909), au détriment d'une approche diachronique. À partir de cela, il était possible de déceler d'autres points communs entre les deux productions saussuriennes, principalement dans le cas des concepts de diachronie et de synchronie, de langage et de parole, parmi d'autres.

Dans ces analyses de 2017, nous avons observé que les aspects diachroniques des anagrammes tournaient en orbite autour du choix d'un *corpus* littéraire, constitué par Saussure qui a travaillé avec des textes de différentes périodes historiques (archaïques, classiques, de la Renaissance, etc.), en analysant les changements phonétiques dans ces textes, de la même façon qu'il cherchait à prouver l'origine ou la véracité de l'anagramme. Par ailleurs, dans l'aspect synchronique, Saussure a élaboré des règles, des lois et des concepts qui visaient un fonctionnement universel du fait anagrammatique.

Dans l'analyse de la relation entre diachronie et synchronie des anagrammes, nous constatons la présence d'une certaine similitude entre le concept d'analogie (mis au point par Saussure de 1891 jusqu'aux cours de linguistique générale de 1907 à 1911) et

¹ Doctorat en Études Linguistiques à l'Université Fédérale d'Uberlândia, Brésil.

² **Notre traduction de**: "Analogy was a category much used by historical linguistics."

³ Des éditions de CLG, nous utiliserons les versions de 1968, qui est une Edition Critique, réalisée par Rudolf Engler, et la version brésilienne, de 1970.

⁴ Starobinski (1971: 9) émet l'hypothèse qu'il "[...] y aurait lieu de se demander si les difficultés rencontrées dans l'exploration de la diachronie longue de la légende, et dans celle de la diachronie courte de la composition anagrammatique, n'ont pas contribué, par réaction, à engager Saussure plus résolument vers l'étude des aspects synchroniques de la langue."

le concept d'hypogramme élaboré lors de la production sur les anagrammes. De telles ressemblances, encore peu explorées, font l'objet de ce présent travail.

C'est ainsi que nous proposons donc d'examiner, en premier lieu, le concept d'analogie, récupérant certains aspects des notions de diachronie et de synchronie dans la pensée saussurienne, afin de différencier le changement phonétique de la création analogique. La reprise de ces concepts se justifie par le fait que l'analogie, comme nous le verrons, semble se situer aux frontières entre la diachronie et la synchronie, tant dans leur élaboration que dans leur conceptualisation propre. Par conséquent, nous allons relire les *Trois Conférences de 1891*⁵, étant donné que dans ces conférences ces concepts étaient en construction, comme nous chercherons, dans le *Cours de Linguistique Générale* (1916), les remaniements saussuriens appropriés de ces concepts.

En ce qui concerne l'hypogramme, nous étudierons la façon dont Saussure élabore ce concept et sa finalité dans le contexte des anagrammes. Pour le moment, nous rappelons que, comme l'analogie, qui engendre une relation entre les signes, l'hypogramme dénote aussi cette idée de la relation entre les formes. En outre, nous observons que la proximité des deux concepts se produit parce qu'ils se trouvent à la frontière entre la diachronie et la synchronie, en tant que concepts qui limitent/bordent la langue et la parole. Dans cette deuxième partie, nous fonderons nos arguments dans l'édition des cahiers homériques de Saussure (2013), dans la thèse de Testenoire (2013) sur les anagrammes homériques, ainsi que dans les travaux de Starobinski (1971).

Cela dit, nous avons l'intention de montrer que le concept d'hypogramme, bien que situé dans le domaine poétique, fait écho à la définition saussurienne de l'analogie ; nous verrons aussi que la relation entre les formes, qui se produit dans l'analogie, peut être entrevue dans les anagrammes sous la forme d'un miroir hypogrammatique, dans lequel le mot choisi par le poète revêt une nouvelle forme d'être dans le poème. Enfin, nous comprenons que ces constatations peuvent éclairer la production saussurienne sur les anagrammes, compte tenu de l'existence d'une certaine approximation conceptuelle entre ce que Saussure recherchait dans le domaine poétique et dans les enseignements des *Trois Conférences* et du CLG.

Le concept d'Analogie chez Saussure

En 1891, prenant possession de la chaire de professeur d'histoire comparée des langues indo-européennes, Saussure donne à Genève des leçons inaugurales connues sous le nom: *Les Trois Conférences*⁶. Dans la première conférence, nous voyons un Saussure s'interrogeant sur ce que serait l'objet linguistique, discipline qui aspirait à un statut scientifique parmi d'autres sciences. Pour le maître suisse, par opposition aux études naturalistes et évolutionnistes du langage, il n'y avait pas d'autre direction que celle de l'*histoire*, terme qui fut très employé dans ces conférences.

En fait, c'est à partir de ce point historique que Saussure a délimité l'un des principes des langues, celui de *la continuité dans le temps*, en plus d'observer que la langue présente, pour le sujet parlant, une *fixité* apparente, ce qui implique que les changements restent oblitérés pour le sujet parlant. Cette immobilité supposée, qui nous conduit à un état de langue (synchronie), est synthétisé de cette façon dans la perspective saussurienne "[...] chaque individu emploie le lendemain le même idiome qu'il parlait la veille et cela s'est toujours vu" (Saussure 2002: 152).

⁵ D'après l'édition des manuscrits saussuriens de Rudolf Engler et Simon Bouquet (2002).

⁶ Le présent article ne traitera que de la première Conférence, avec une brève mention de la seconde, puisque les deux traitent de l'analogie.

En ce qui concerne le principe de continuité, le Genevois reconnaît que les différents états d'une langue ne peuvent pas être délimités catégoriquement, car la position du sujet parlant lui interdit de percevoir les changements et les conceptions analogiques. En fait, comme ce sera repris par Saussure (1974: 117) lors des cours enseignés à Genève, "La première chose qui frappe quand on étudie les faits de la langue c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante: il est devant un état." Autrement dit, dans un état synchronique, le sujet parlant ne voit qu'un seul côté de la continuité de la langue, ce qui est son apparence de fixité, sans se rendre compte du moment où les changements phonétiques et les créations analogiques entrent dans le fonctionnement de la langue.

C'est donc dans ce contexte de discussion sur les langues que Saussure (2002) aborde les faits qui conduisent aux changements, mettant en évidence, alors, *les changements analogiques et les changements phonétiques*. Le changement analogique, dit Saussure (2002), est un fait linguistique fréquent dans le discours des enfants, dans lequel un certain mot, 'inexistant' dans la langue des adultes, est créé à partir d'une structure similaire à un terme existant⁷. Cependant, le point qui attire notre attention dans ces *Conférences*, est celui où Saussure oscille entre la désignation de l'analogie comme changement ou comme création. Après avoir donné quelques exemples d'analogies dans la langue française, le Genevois indique :

Remarquons tout de suite un des caractères de ce phénomène: *dans un sens*, ce n'est pas une transformation, *c'est une création*; mais en dernière analyse ce n'est qu'une transformation, parce que tous les éléments de *venirai* sont contenus et donnés dans des formes existantes fournies par la mémoire [...]. (Saussure 2002: 160).

Ce passage illustre la manière dont l'élaboration de Saussure sur l'analogie est hésitante. Au début, il considère que l'analogie n'est pas une transformation, mais une création ; cependant, tout de suite, il la voit déjà comme une transformation. Cette hésitation nous permet d'observer que, à l'époque des *Trois Conférences*, l'analogie était considérée comme un fait diachronique et non synchronique, comme cela sera reconsidéré dans CLG. En fait, comme nous le verrons plus loin, c'est dans les cours de linguistique générale (1907-1911) que Saussure qualifiera définitivement l'analogie de processus de création de la langue, et non plus de simple changement.

Dans la deuxième conférence, à propos de l'évocation des modifications phonétiques, Saussure montre que ces changements indiquent une certaine régularité, de sorte que "[...] on peut prévoir, étant donné un mot latin, ce qu'il sera en français ; étant donné un mot indo-européen, ce qu'il serait en grec [...]" (Saussure 2002: 163). Bien que, lors de cette conférence, Saussure n'apporte pas d'autres considérations sur les changements phonétiques, il y a un exemple dans le Cours de Linguistique Générale qui fait écho à cette citation :

Sanskrit : - (ġanas, ġanasas, ġanasi, ġanassu, ġanasam etc.)
Grec : génos-genre (génus, géneos, génei, genes, genēōn etc.)
Latin : genus- genre (genus, generis, genere, genera, generum, etc.)
(Saussure 1974: 15)

⁷ Dans le cas du portugais, nous pourrions prendre l'exemple du verbe *fazer*. Il est courant d'entendre les enfants s'exprimer, à la première personne du singulier du passé, *eu fazi*, inexistant dans le vernaculaire portugais - étant donné que la forme conventionnellement admise est *eu fiz* (j'ai fait). Cependant, la conjugaison *eu fazi* suit, par analogie, dans l'esprit de l'enfant, la même structuration que d'autres verbes dont la conjugaison se termine par -ER. exemple dans le portugais: cozer -> *eu cozi*; cuire -> j'ai cuisiné) ;bater -> *eu bati* (frapper -> J'ai frappé).

A partir de l'exemple ci-dessus, Saussure note que la régularité du changement phonétique est le fait qu'il y aurait, premièrement, une forme fixe *ganas* (sanskrit) et qui, de l'indo-européen au grec, a perdu un / s /, *généo(s)*, et qu'en latin, o / s / a donné naissance au phonème / r /. Ainsi, nous observons également que, dans les Cours de Linguistique Générale à Genève, Saussure expose, plus précisément, les concepts de diachronie, de synchronie et d'analogie. Ceci se retrouve lorsque Saussure (1968: 317) définit la langue diachronique et synchronique, indiquant que

La linguistique statique <se trouvera> s'occuper de rapports <logiques> et psychologiques <entre termes> coexistants, <tels qu'ils sont> aperçus par la même conscience collective (dont du reste la conscience individuelle peut donner l'image) et formant un système. *La linguistique évolutive* au contraire s'occupera de rapports entre termes successifs, se remplaçant les uns les autres, non soumis à une même conscience, et ne formant pas entre eux de système. (Saussure 1968: 317)

Nous notons, cependant, une distinction stricte entre diachronie et synchronie, dans le cadre des approches linguistiques et théoriques : i) la langue synchronique, ce qui maintient les relations entre les mots qui forment un système et ii) la langue diachronique, qui traite des relations entre des termes qui se succèdent et qui sont remplacés dans le temps, sans former un système entre eux. Il convient de noter que la notion de « relation » fonctionne dans les deux langues, mais que la notion de « système » n'est liée qu'à la linguistique synchronique. Par conséquent, la différence fondamentale entre les deux linguistiques est l'idée de système, alors que la notion de « succession » ne fonctionne que pour la linguistique diachronique.

Pour reprendre la relation entre le changement et l'analogie Saussure (1974: 211) stipule que "Une première conséquence du phénomène phonétique est de rompre le lien grammatical qui unit deux ou plusieurs termes. Ainsi, il arrive qu'un mot n'est plus senti comme dérivé de l'autre."⁸ En ce sens, l'évolution phonétique a pour caractéristique de distancer les formes linguistiques dans la chaîne associative. En ce qui concerne l'analogie, contrairement à la deuxième Conférence de 1891, Saussure établit dans les Cours de Linguistique Générale qu'il s'agit d'un fait de langue, bien exposé par ce mécanisme qui a lieu aux frontières du langage et de la parole. Est-il possible, alors, que cette caractéristique de l'analogie, d'opérer dans un champ voisin, pourrait refléter le fonctionnement anagrammatique, comme lieu dans lequel s'opèrent simultanément la diachronie et la synchronie?

En dehors de cette question, nous observons que, contrairement au changement phonétique, les créations analogiques dépendent des relations entre les formes présentes dans les systèmes linguistiques. Ainsi, nous observons Saussure (1974: 221) affinant le concept d'analogie lorsqu'il déclare que "L'analogie suppose un modèle et son imitation régulière. *Une forme analogique est une forme faite à l'image d'une ou plusieurs autres d'après une règle déterminée.*" (souligné par l'auteur). De cette manière, le Genevois indique que le processus analogique est structuré autour de trois axes : a) le type transmis ; b) le compétiteur et c) le caractère collectif. Dans *le type transmis*, il y a une

⁸ A titre d'exemple, Saussure prend les mots *vervĕx* (mouton) et *vervĕcĕarius* (la bergerie): dans l'évolution phonétique du latin populaire vers le français, *berbĭx* devint *brebis*, mais *berbĭcĕarius* devint *berger*. Selon Saussure (1974: 211), "Cette séparation a naturellement son contre-coup sur la valeur: c'est ainsi que dans certains parlars locaux, *berger* arrive à signifier spécialement "gardien des bœufs"". En ce sens, en plus de l'évolution aléatoire du signifiant *berger*, il y a aussi un doublement de la signification de ce mot, allant jusqu'à représenter l'idée de lieu, la bergerie, comme de métier, *berger* de mouton ou de bœuf.

forme initiale, telle que *honōs*. Le concurrent de la forme initiale serait l'honneur, et pour « le caractère collectif » cela serait sous la/les forme (s) qui « a/ont <été> créé-e-s par ce concurrent » (cf. Saussure 1974: 224), comme *honōrem*, *honore*, *honoris*, ou même, dans une autre ligne associative, *ōrātor*, *ōrātōrem*, etc.

Dans le processus, le maître suisse souligne que l'ancienne forme coexiste pendant un certain temps avec la nouvelle, et que c'est seulement à travers l'utilisation des signes, par la communauté des sujets parlant, que sera établi laquelle d'entre elles restera dans la langue. Cependant, Saussure affirme que, pour beaucoup, l'analogie semble être un changement, et non pas une création, mais il rappelle que le fait que les deux formes ont coexisté dans la langue pendant un certain temps montre que la nouvelle forme est une « création » et non une évolution phonétique. En ce sens, "Tandis que le changement phonétique n'introduit rien de nouveau sans annuler ce qui a précédé (*honorem* remplace *honōsem*), la forme analogique n'entraîne pas nécessairement la disparition de celle qu'elle vient doubler." (Saussure 1974: 224).

Parce qu'elle n'entraîne pas la disparition de la forme précédente, Saussure considère l'analogie comme grammaticale. Ainsi, la création analogique ne se produit pas en vase clos, mais suit certains modèles linguistiques en les associant à d'autres formes linguistiques, comme dans la relation entre la forme *honor* et *ōrātor*. Cependant, après tant de considérations d'analogie comme fait de langue, Saussure (1974: 227) ajoute que "[...] la création qui en est l'aboutissement ne peut appartenir d'abord qu'à la parole; elle est l'œuvre occasionnelle d'un sujet isolé. C'est dans cette sphère, et en marge de la langue, qu'il convient de surprendre d'abord le phénomène."

Une telle surprise vient du fait que, pour Saussure, "[...] *tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole*. C'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements [...]" (Saussure 1974: 138, note de l'auteur). De ce fait, comment classer, en fait, l'analogie, puisque sa genèse se produit dans le discours? Bien que nous soyons tentés de la catégoriser comme diachronique, puisqu'elle est inaugurée dans le discours, nous comprenons que cette création ne peut être réalisée que si le système linguistique le permet. En d'autres termes,

Toute la création doit être précédée d'une comparaison inconsciente des matériaux déposés dans le trésor de la langue où les formes génératrices sont rangées selon leurs rapports syntagmatiques et associatifs.

Ainsi toute une partie du phénomène s'accomplit avant qu'on voit apparaître la forme nouvelle. L'activité continuelle du langage décomposant les unités qui lui sont données contient en soi non seulement toutes les possibilités d'un parler conforme à l'usage, mais aussi toutes celles des formations analogiques. C'est donc une erreur de croire que le processus générateur ne se produit qu'au moment où surgit la création ; les éléments sont déjà donnés. Un mot que j'improvise, comme *in-décor-able*, existe déjà en puissance dans la langue ; on retrouve tous ses éléments dans les syntagmes tels que *décor-er*, *décor-ation* : *pardonn-able*, *mani-able* : *in-connu*, *in-sensé*, etc., et sa réalisation dans la parole est un fait insignifiant en comparaison de la possibilité de le former. (Saussure 1974: 227)

En réalité, l'analogie opère la création de nouveaux termes, à partir du champ des possibilités offertes par le langage. De plus, nous voyons que la position de Saussure, à ce moment, indique une conception claire de l'analogie comme fait synchronique, marqué par l'arbitraire relatif, qui permet la continuité entre les unités. Ici, la notion de relativité arbitraire reflète la notion de système, dont les unités sont en relation interne. Et même si ce processus marginalise l'aspect de la parole, on peut en déduire que le

sujet parlant ne perçoit pas la création de ce nouvel élément, et son insertion respective dans la collectivité, renforçant la notion de fixité apparente du langage. En fait, par analogie, le discours opère comme une réalisation empirique de l'analogie, car toute création analogique, située dans *le devenir*, existe comme un pouvoir dans le langage. Ainsi, l'analogie n'est pas, strictement, un acte de parole, puisqu'elle est soumise, *a priori*, aux mécanismes associatifs et syntagmatiques du langage.

Comme nous l'avons déjà dit, même si le sujet parlant reconnaît une certaine possibilité de créer un nouveau terme dans la langue, ce terme sera assimilé s'il y a, en fait, une utilisation collective par les sujets parlant de cette société linguistique. A cet égard, tant la création que l'entrée d'un nouveau terme dans la langue ne dépendent pas de la volonté d'un seul individu, puisque les deux événements linguistiques, création et utilisation, se situent dans la relation entre le langage et la collectivité. C'est à partir de ce point de vue que Saussure (1974: 38) peut exprimer que "La langue existe dans la collectivité sous la forme d'une somme d'empreintes déposés dans chaque cerveau [...]", et qu'une telle relation entre langage et collectivité peut être démontré par la formule " $1 + 1 + 1 + 1 \dots = I$ (modèle collectif)" (idem, ibidem).

Puisque le langage, la parole et le (s) sujet (s) parlant sont les lieux où passent les faits analogiques, la difficulté de séparer l'étude diachronique de l'étude synchronique s'intensifie. Ainsi, l'analogie amène Saussure (1974: 194) à s'interroger: "Et si tous les faits de synchronie associative et syntagmatique ont leur histoire, comment maintenir la distinction absolue entre la diachronie et la synchronie?". En fait, l'absence de distinction entre la synchronie et la diachronie semble faire écho à l'impossibilité de spécifier l'analogie comme un acte de langage limitrophe au discours.

Du point de vue du linguiste, les notions de diachronie, de synchronie et d'analogie sont précisément délimitées dans le *Cours de Linguistique Générale*, bien que la continuité des langues dans le temps impose une distinction non-absolue entre ces concepts. De plus, il faut noter que, pour Saussure (1974: 138), les faits de langage appartiennent à la synchronie, alors que les faits de parole appartiennent à la diachronie. Cette constatation a des conséquences très intéressantes sur la question de l'analogie dans la théorisation saussurienne, ainsi que sur la production sur les anagrammes.

Quand il s'agit du concept d'analogie, même s'il s'agit d'un fait du langage, sa position à la marge de la parole amène un tel concept à se rapprocher de la diachronie. En ce sens, la création analogique de la langue imbrique la langue et le sujet parlant dans l'acte créateur. L'aspect collectif de l'analogie ainsi que la fixité apparente du langage sont des facteurs qui oblitèrent ces créations analogiques du langage. Quant à la production saussurienne sur les anagrammes, comment pourrions-nous réfléchir sur l'hypothèse de Starobinski (1971: 9), qui insère la diachronie et la synchronie dans cette production? Et qu'en est-il du concept d'un hypogramme, semblable à l'analogie, serait-ce un concept marginal ? Est-ce qu'il fonctionnerait comme un fait de langage ou de discours, ou serait-ce aussi un concept frontière ? C'est ce que nous avons l'intention d'étudier ensuite.

Anagrammes Saussuriens : le concept d'Hypogramme

Saussure a commencé ses recherches sur les anagrammes en lisant et en observant les inscriptions latines trouvées dans le Forum romain, alors qu'il se rendait en Italie vers janvier 1906 (voir Gandon 2002: 03). De retour à Genève, il se consacra à

l'analyse des saturniens⁹, puis à l'étude de la prose homérique et de textes latins de diverses périodes littéraires. Ces recherches ont duré jusqu'en avril 1909, donnant lieu à une production de plus d'une centaine de carnets¹⁰.

Il convient de rappeler que cette production est concomitante avec le premier et le deuxième Cours de Linguistique Générale, enseignés de 1907 à 1909, ce qui nous donne une idée de la proximité théorique entre les deux productions (Silveira 2007: 97). Au cours de ces enquêtes, Saussure a adressé des lettres à Charles Bally, ancien étudiant puis professeur à Genève, avec Antoine Meillet, également ancien étudiant et maintenant professeur à Paris, et avec Léopold Gautier, élève et ami de la famille de Saussure. Ces correspondances, outre qu'elles complètent les informations théoriques présentes dans les cahiers, sont aussi des sources de dates pour l'accompagnement chronologique de cette production.

Selon Testenoire (2013: 52), le premier semestre de 1906 est considéré comme une période pré-anagrammatique, puisque Saussure analyse les vers saturniens, attentif aux questions phonétiques, comptant la répétition des voyelles et des consonnes dans ces vers. C'est donc au mois de juillet qu'il s'est consacré aux textes homériques, Saussure écrit à Bally, annonçant un changement de perspective dans ses analyses. Dans la lettre du 17 juillet 1906, le Genevois exprime à Bally :

De toutes les choses que je viens de vous exposer, la plus absolument certaine pour moi maintenant est que le texte entier des poèmes homériques (ou, s'il n'est pas entier, ce sera un moyen facile de voir quelles parties ont été rajoutées) repose sur une loi secrète, <où> la répétition des voyelles et des consonnes en nombre absolument fixe, d'après un «Stichwort», un MOT-THÈME, est observée de vers en vers, avec une admirable et totale précision. (SAUSSURE *apud* Prosdocimi & Marinetti 1990: 52).

Nous notons, dans ce passage, que Saussure passe d'un point de vue fondé sur la répétition des phonèmes à la possibilité de l'existence d'une loi secrète, qui deviendrait la base de la versification gréco-latine. Cette loi, qui est la loi de l'anagramme, Saussure commencera à la développer à partir des notions de Stichwort et de mot-thème. Alors que ce dernier, le mot-thème, sera largement revisité dans la recherche sur les anagrammes, le mot Stichwort ne sera guère réintégré dans les cahiers anagrammatiques¹¹. Selon Gandon (2002: 393), le terme Stichwort est une proposition terminologique qui "[...] n'est pas forcément nette: *Stich* signifie: "piqûre", "morsure" - d'où au "figure", "allusion". Il est clair que le terme allemand comporte une once de causticité tout à fait absente du français "mot-thème"."

À cet égard, Stichwort est un terme qui nous permet de comprendre l'idée de l'anagramme que Saussure identifie dans les poèmes gréco-latins, puisque *Stich*, en allemand, peut aussi signifier point (de couture), et, conjointement avec *wort*, nous nous

⁹ Le vers saturnien est une "Versification primitive et nationale des Romains; c'est dans ce rythme que sont écrites un certain nombre d'inscriptions, entre autres celles des Scipions, les fragments des Sententiae d'Appius Claudius [...]" (Havet *apud* Gandon 2002:29).

¹⁰ Selon Starobinski (1971: 7), ces carnets "sont répartis en huit boîtes, désignée chacune par une cote différente: 3962. Vers saturniens (17 cahiers et une liasse). Mm 3963. Anagrammes: Homère (24 cahiers). Mm 2964. Anagrammes: Virgile (19 cahiers), Lucrèce (3 cahiers), Sénèque et Horace (1 cahier), Ovide (3 cahiers). Ms.fr. 3965. Anagrammes: auteurs latins (12 cahiers). Ms.fr. 3966. Anagrammes: Carmina epigraphica (12 cahiers). Ms. 3967. Hypogrammes: Angelo Policiano (11 cahiers). Ms.fr. 3968. Hypogrammes: Traductions de Thomas Johnson (13 cahiers). Ms.fr. 3969. Hypogrammes: Rosati, Pascoli (*tableaux écrits sur de grandes feuilles*). On peut y rattacher 26 cahiers consacrés à la métrique védique (Ms.Fr. 3960 et 3961)" (soulignement de l'auteur). Ce catalogue a été publié par Robert Godel dans *Cahiers Ferdinand de Saussure* n° 17, 1960.

¹¹ Saussure (*apud* Amacker 1994) fait plusieurs références à ce terme Stichwort dans des lettres écrites en juillet et août 1906, toutes adressées à Charles Bally.

réfèrons à des points qui nécessitent des liens entre les points pour déchiffrer une certaine image, comme pour certains dessins. Comme nous le verrons, l'anagramme saussurien est différent de l'anagramme conventionnel, qui est basé sur la transposition et / ou l'inversion des lettres, comme dans les mots *América* et *Iracema*

Pourtant, dans sa lettre du 17 juillet, Saussure dit à Bally que "[...] le texte entier d'Homère n'est qu'un vaste et continuel anagramme [...]", c'est-à-dire, qu'il est construit sur les bases d'une texture anagrammatique. Quant à ce mode de construction anagrammatique, suit une synthèse, proposée par Saussure, du *modus operandi* de la composition poétique:

I. Avant tout, se pénétrer des syllabes, et combinaisons phoniques de toute espèce, qui se trouvaient constituer son THÈME. Ce thème, - choisi par lui-même ou fourni par celui qui faisait les frais de l'inscription -, n'est composé que de quelques mots, et soit uniquement de noms propres, soit d'un ou deux mots joints à la partie inévitable des noms propres.

Le poète doit donc, dans cette première opération mettre devant soi, en vue de ses vers, le plus grand nombre de *fragments phoniques* possibles qu'il peut tirer du thème ; par exemple, si le thème, ou un des mots du thème, est *Hércolei*, il dispose des fragments *-lei-*, ou *-cō-*; ou avec une autre coupe des mots, des fragments *-ōl-*, ou *ēr*; d'autre part de *rc* ou de *cl*, etc.

2. Il doit alors composer son morceau en faisant entrer le plus grand nombre possible de ces fragments dans ses vers, par ex. *afleicta* pour rappeler *Herco-lei*, ainsi de suite. (Saussure *apud* Starobinski 1971: 23).

Nous voyons donc que le processus se résume en trois étapes : i) la sélection du thème; ii) la fragmentation du mot-thème et iii) l'élaboration du texte poétique à partir de ces fragments. Nous pouvons affirmer que ces trois étapes de la construction poétique ne forment qu'une image générale du fait anagrammatique, puisque cette construction englobe plusieurs lois, règles, licences, exceptions et concepts, élaborés par Saussure, afin d'exposer le fonctionnement et de prouver la présence des anagrammes¹².

A titre d'exemple, prenons un fragment d'analyse d'un des poètes analysés par Saussure, Giovanni Pascoli, avec le mot-thème FALERNI :

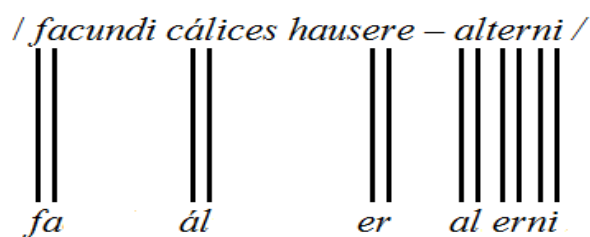


Fig. 2 –(Wunderli 2004:176)

Comme nous l'avons dit, le vers / *facundi cálices hausere – alterni* / démontre que la conception de l'anagramme chez Saussure dépasse la simple inversion graphique, comme cela se produirait dans une anagramme commune. En ce sens, la notion de *Stichwort*, en tant que «figure» ou «allusion» entre la forme anagrammatique et le mot-thème, est un premier pas vers le développement du concept d'hypogramme, qui implique expressément la relation entre les formes.

¹² Parmi les divers concepts élaborés par Saussure, nous ne citerons que quelques-uns des principaux: Diphonie: unité de valeur minimale, composée de deux phonèmes, par la présence de l'anagramme; Mannequin: les vers doivent présenter des mots commençant par le début et la fin du mot choisi; Mot-thème: mot choisi par le poète.

Avant d'élaborer le concept d'hypogramme, nous avons observé dans le premier cahier sur les anagrammes, catalogué comme Ms. fr. 3963-6¹³, que le fonctionnement de l'anagramme dans les textes homériques est basé sur le choix des mots qui peuvent représenter le mot-thème, qui sont dénommés par *mot-représentatif*, *mot-sosie* ou *mot-allusif*, parmi d'autres (cf. Saussure 2013: 60). Ainsi, ces premières constructions terminologiques caractérisent ces mots qui composeront le poème choisi non seulement par l'homophonie, mais aussi par des échos sonores, tels que les phonèmes initiaux et / ou finaux, par diphtongues¹⁴ etc., comme nous le voyons dans les *facundi*, *calices*, *hausere et alterni*. En outre,

Une des applications données à l'anagramme (et peut-être les recherches futures montreront-elles que c'est la principale) est en effet soit d'annoncer le sujet qui va venir, soit d'annoncer dans son texte le vers central du nouveau dès avant la fin du précédent ; de manière à assurer l'enchaînement des pièces successives tout en venant en aide à la mémoire des récitateurs pour le vers principal de chacune. (Saussure 2013: 63)

En plus d'introduire un nouveau thème, les mots-sosies sont sélectionnés à partir des similitudes et ont pour fonction de garantir la continuité ou les liens entre les parties du texte. Ce que nous observons également chez Saussure (2013: 64), qui signale dans quelques passages que ce complexe de formes similaires vise à "fournir un point de repère mnémonique." En ce sens, Saussure (2013: 65) utilise des expressions telles que des *anagrammes mnémoniques*, *des vers mnémoniques*, parmi d'autres, cherchant à désigner la fonction que possédaient les mots-sosies. On note, donc, une fonction triadique de l'anagramme saussurien, à savoir : i) introduction thématique; ii) point de connexion entre les parties du texte et iii) fonction mnémonique.

Ainsi, les fonctions des mots-sosies sont de promouvoir la mémoire/le souvenir des mots-thèmes, à partir de la similitude entre les formes existantes entre eux, permettant la reprise et la poursuite de la déclamation poétique. La préoccupation du poète est, donc, de choisir un ensemble de mots dont les *formes* reprennent, pour utiliser une expression saussurienne, *le squelette consonantique* du mot-thème (Saussure 2013: 76), facilitant ainsi le rôle du rhapsode.

Nous notons, donc, que la relation entre les mots-sosis et le(s) mot(s)-type (s) dénote un fonctionnement qui, en plus du mnémonique, agrège l'imitation entre les mots choisis, permettant la reprise et la continuité thématiques. Bien que Saussure nomme les mots « sosis » et « thèmes » comme les mots qui composent le poème, il manque encore un terme qui reflète la façon dont le mot-thème apparaîtra dans le texte. Ce terme, appelé *hypogramme*, prendra une forme conceptuelle dans l'un des cahiers dédiés à la prose latine, appelé le *Cicéron Pline le jeune, fin*¹⁵ 19., dans lequel Saussure déclare :

1. Pourquoi pas anagramme.
2. Sans avoir de motif [pour tenir] particulièrement au terme d'hypogramme, auquel je me suis arrêté, il me semble que le mot ne répond pas trop mal à ce qui doit être désigné. Il n'est en aucun désaccord trop grave avec les sens d'ὑπογράφειν, ὑπογραφή, ὑπόγραμμα etc., si l'on excepte le seul sens de signature qui n'est qu'un de ceux qu'il prend.
soit faire allusion;

¹³ Cette information est basée sur l'édition des cahiers de Saussure sur les poèmes homériques, réalisée par Pierre Yves-Testenoire en 2013.

¹⁴ Le diphtongue est l'une des unités minimales de l'anagramme, composée de deux phonèmes consécutifs (voir Saussure apud Starobinski 1971: 43).

¹⁵ Catalogué comme Ms.fr.3965.

soit *reproduire par écrit* comme un notaire, un secrétaire, soit même (si l'on songeait à ce sens spécial mais répandu) souligner au moyen du fard les traits du visage.

Qu'on le prenne même au sens répandu, quoique plus spécial, de souligner au moyen du fard les traits du visage, il n'y aura pas de conflit entre le terme grec et notre façon de l'employer ; car il s'agit bien encore dans "l'hypogramme" de souligner un nom, un mot, en s'évertuant à en répéter les syllabes, et en lui donnant ainsi une seconde façon d'être, factice, ajoutée pour ainsi dire à l'original du mot (Saussure cité par Starobinski 1971: 31).

Le mot «hypogramme», dérivé du grec, reflète à la fois l'affinité¹⁶ de Saussure pour cette langue ainsi que sa préoccupation terminologique. Il est observé, par exemple, que le terme hypogramme se rapporte au terme anagramme à partir du suffixe -gramme, qui se réfère à "lettre, signe, marque" (Cunha 2007: 392). Il est important de noter que les notions de 'signe', 'marque', etc., entrevues dans ce suffixe, font allusion au terme germanique *Stichwort*, qui, comme nous l'avons dit, invoque également ces notions.

Un autre terme qui peut être lié aux précédents, dans la question terminologique, est 'l'anaphonie'. Saussure (apud Starobinski 1971, p.27) fait la déclaration suivante à propos de ce terme:

En me servant du mot d'*anagramme*, je ne songe point à faire intervenir l'écriture ni à propos de la poésie homérique, ni à propos de toute autre vieille poésie indo-européenne. *Anaphonie* serait plus juste, dans ma propre idée : mais ce dernier terme, si on le crée, semble propre à rendre plutôt un autre service, savoir celui de désigner l'anagramme incomplète, qui se borne à imiter certaines syllabes d'un mot donné sans s'astreindre à le reproduire entièrement. (Saussure apud Starobinski 1971, p.27)

Si la terminologie de Saussure est souvent en cours de construction, il est nécessaire de saisir les liens qui unissent les étapes procédurales et de les comprendre dans le cadre du mouvement théorique de leur production. Dans cet aspect, bien que Saussure doive choisir le mot anagramme, qui à son tour donne une idée de complétude, le terme anaphonie serait une option plausible, puisqu'il laisserait derrière lui le champ de l'écriture.

Toutefois, Saussure opte pour le terme anagramme, le justifiant par le fait que celui-ci donne une idée de complétude, par rapport à l'utilisation des fragments du mot-thème par le poète, au moment de la composition textuelle. Même ainsi, nous soulignons que la relation entre anagramme et anaphonie est également imprégnée d'analogie, tous ces termes étant construits à partir du préfixe *ana-*, particule qui, selon Cunha (2007: 42), donne une idée de l'inversion, de la transposition ainsi que de la similitude et de l'identité.

De ces constatations, nous observons que la construction du concept d'hypogramme correspond à plusieurs facettes de ce que Saussure nomme anagramme.

¹⁶ Quant à l'affinité avec les expressions de la langue grecque, il convient de rappeler que c'est l'une des premières langues à être étudiée par le Genevois vers 1869, dans laquelle "[...] Saussure, alors âgé de onze ans, commence son apprentissage du grec ancien." (Testenoire 2013: 26). En effet, les études de la langue grecque reflètent non seulement un besoin académique des néogrammaticiens, mais pour Saussure, qui donnera des cours de phonétique et de phonologie, une affection qui dépasse les limites de la linguistique, atteignant le domaine poétique. Ainsi, Testenoire (2013: 25) souligne l'affection de Saussure pour le *vieux barde*, comme il nomme Homère, dans une lettre à Bally, datée de 1906 (Amacker 1994: 117).

Ainsi, l'hypogramme semble être configuré aussi bien comme l'éparpillement des points (*stichwort*) que les mots-sosies permettent d'entrevoir, que comme évoquant aussi l'idée de transposition et de similitude phoniques, présentes dans les termes d'anagramme, d'anaphonie et d'analogie. De plus, il est noté que le domaine de l'anagramme est autant sonore que psychique, lié à la fonction mnémotecnique de l'hypogramme, permettant au poète de mémoriser le texte et de le déclamer. Dans cet aspect, l'hypogramme est le résultat de cette hésitation, dont les phonèmes donnent la possibilité au poète de travailler sur le thème du poème, en mémorisant et en poursuivant la déclamation poétique.

Enfin, nous soulignons que Saussure élabore ces recherches en considérant le champ de l'imitation et de la fiction poétique. Bien que nous n'ayons pas l'intention d'entrer dans la discussion de ces deux éléments, nous comprenons qu'ils sont importants dans le domaine littéraire de la poétique d'Aristote, qui a déjà discuté de la problématique de la *mimésis*. Nous soulignons, cependant, la fictionalité de l'hypogramme comme un effet poétique qui ressemble à l'imitation des formes dans l'analogie. En effet, Saussure a su travailler les anagrammes avec le soin terminologique et conceptuel que ces recherches exigeaient, sans toutefois les déformer, en respectant les limites entre le poétique et le linguistique.

Considérations finales

Quand il s'agit d'approcher la production saussurienne sur les anagrammes, il est courant de partir non seulement d'un point de vue dichotomique mais aussi d'un lieu d'exclusion. Par exemple, certains auteurs abordent la production saussurienne d'anagrammes à partir de la dichotomie d'exclusion qui oppose le Saussure du CLG, ou «Saussure diurne» au Saussure des anagrammes, ou «Saussure nocturne». Cependant, nous trouvons ici qu'il est possible d'approcher les deux productions en fonction de leurs points convergents

Donc, la constatation que le concept d'analogie saussurienne possède des similitudes (et des différences) avec le concept d'hypogramme nous met sur un chemin où les élaborations linguistiques et poétiques se croisent. En fait, nous avons remarqué que ces deux concepts, analogie et hypogramme, ont été développés dans un cadre théorique qui peut être classé comme diachronique-synchronique, à savoir, à un moment où Saussure sépare diachronique- synchronique, de sorte que ces concepts ne sont pas autoexclus, mais seraient complémentaires (v. Turpin 1995: 307).

Comme nous l'avons vu, la relation entre diachronie et synchronie, et même analogie, a subi quelques changements, des déclarations de Saussure en 1891 jusqu'aux leçons qui aboutiront au *Cours de Linguistique Générale*. En ce sens, il est important de souligner le point principal de ce processus d'élaboration théorique, qui est la notion de système entrevue dans l'analogie comme dans l'hypogramme. Cette notion permet de penser à la relation entre les deux formes qui coexistent, c'est-à-dire qu'elles ne se substituent pas ou ne s'excluent pas dans le même système. C'est donc de ce point de vue que se construit aussi la notion d'hypogramme, puisqu'il n'y a pas rupture de relation entre le mot-thème et l'hypogramme.

Au-delà de cette similitude, il nous semble qu'un autre point clé dans la relation entre les deux concepts est la possibilité de marginaliser le discours. Pour Saussure, l'analogie a son émergence dans le discours - mais dans l'hypogramme, comment cela fonctionnerait-il? Sans prétendre donner une réponse définitive à cette question, il est possible de la voir dans le contexte où est discutée la limite entre l'acte de création du poète et les possibilités associatives de la langue. Le poète, dans son acte individuel de

composition, serait du côté du sujet parlant - c'est un acte de parole qui rend l'analogie possible. Dans cette tension créatrice du poète se trouverait l'aspect marginal de l'hypogramme.

Un autre aspect de la comparaison entre les deux concepts qui peut être souligné sont les étapes qu'ils font. Dans le cas de l'analogie, nous avons le 'type transmis', que nous pouvons rapporter au 'mot-thème de l'hypogramme ; le 'concurrent', qui peut être comparé à l'hypogramme lui-même, et enfin, le 'personnage collectif', qui peut être lié aux mots-sosies, qui sont les formes qui portent les fragments hypogrammatiques. Ainsi, ces étapes de l'analogie dispersent/éparpillent l'acte créateur de la poésie, structuré dans la conception de l'hypogramme. En effet, la création implique une marge subtile entre le créateur et l'œuvre, entre le poète et la poésie, ou entre le sujet parlant et l'analogie, tout comme la marge subtile entre la diachronie et la synchronie.

Cependant, si dans l'analogie l'action du sujet parlant semble être un acte de soutien, l'hypogramme montre que l'action du poète est l'un des éléments essentiels de la texture anagrammatique. Sélectionner du mot-thème, sa fragmentation sous la forme de mots-sosies et rédiger un texte hypogrammatique sont des étapes qui engendrent une relation directe entre un individu unique et sa langue. C'est ici que se trouve, alors, la différence entre l'analogie et l'hypogramme. Dans la première, l'individu n'est pas capable de changer ou d'ajouter quoi que ce soit dans le système, mais il dépend de la collectivité (foule parlante). Dans la seconde, l'acte créateur est l'œuvre d'un seul. Déjà, le collectif de l'hypogramme n'est donné que lorsque le récitant déclame le poème au public.

Pour que la récitation, cependant, satisfasse le public, le poète constitue ses poèmes autour de ce squelette anagrammatique, car il est l'hypogramme qui lui fournit les éléments mnémoniques pour une récitation satisfaisante. Ainsi, l'acte de composition doit être basé sur des hypogrammes qui permettent d'introduire, de continuer et de terminer la déclamation. En fait, Saussure considère que ceci est une tradition qui, bien qu'on ne trouve pas de traces explicites qui le prouvent, traverse la culture gréco-latine.

RÉFÉRENCES

AMACKER, René. 1994. Correspondance Bally-Saussure (1906 – 1932). *Cahiers Ferdinand de Saussure* 48. Genève: Librairie E. Droz :96-127.

CUNHA, Antonio Geraldob. 2007. *Dicionário Etimológico da Língua Portuguesa*. Rio de Janeiro: Lexikon.

GANDON, Francis. 2002. *De dangereux édifices. Saussure lecteur de Lucrèce. Les Cahiers d'anagrammes consacrés au De Rerum natura*. Louvain et Paris: Peeters - Bibliothèque l'information grammaticale.

GODEL, Robert. 1960. Inventaire de Manuscrits de F. de Saussure remis à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 17. Genève: Librairie E. Droz: 5-11.

LAROUSSE. 2007. *Dicionário enciclopédico ilustrado*. São Paulo: Larousse do Brasil.

PROSDOCIMI, Aldo Luigi; MARINETTI, Anna. 1990. Saussure e il Saturnio. Tra scienza, biografia e storiografia. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 44. Genève: Librairie E. Droz: 37-71.

SANDERS, Carol. 2004. The Paris years. In: *The Cambridge Companion to Saussure*. Edited by Carol Sanders. Cambridge: University Press: 30-44.

SAUSSURE, Ferdinand de. 1974. *Cours de linguistique générale*. [1916] Édition critique préparée par Tullio de Mauro. Paris: Payot.

_____. 1968. *Cours de Linguistique Générale*. Édition critique par R. Engler, (Tome 1). Otto Harrassowitz: Wiésbaden.

_____. 2002. *Écrits de linguistique générale*. Édition de Simon Bouquet et Rudolf Engler avec la collaboration d'Antoinette Weil. Paris: Éditions Gallimard.

_____. 2013. *Anagrammes homériques*. Présentées et éditées par Pierre-Yves Testenoire. France: Éditions Lambert-Lucas.

SILVEIRA, Eliane. 2007. *As marcas do movimento de Saussure na fundação da linguística*. Campinas: Mercado de Letras.

SOUZA, Marcen. 2017. *Os Anagramas de Saussure : Entre a Poesia e a Teoria*. Uberlândia: Edufu.

TESTENOIRE, Pierre-Yves. 2013. *Ferdinand de Saussure - à la recherche des anagrammes*. France: Éditions Lambert-Lucas.

TURPIN, Béatrice. 2003. Légendes, Mythes, Histoire. La circulation des signes. In: *Saussure*. Paris: Editions de L'Herne: 307-316.

STAROBINSKI, Jean. 1971. *Les mots sous les mots: les anagrammes de Ferdinand de Saussure*. Paris: Gallimard - Limoges: Lambert-Lucas, 160.

WUNDERLI, Peter. 2004. Saussure's anagrams and the analysis of literary texts. In: *The Cambridge Companion to Saussure*. Edited by Carol Sanders. Cambridge: University Press: 174-185.